

Grandes fanfanes. — L'installation de M. Cardon dans les fonctions de vice-président de cette société a eu lieu, mercredi soir, au local. A l'entrée de M. Cardon dans la salle, la Grande Fanfare a joué la Marseillaise.

M. Paul Delbecq, a ensuite présenté le nouveau vice-président aux sociétaires et a proposé de chanter un rival en son honneur. M. Cardon a vivement remercié les musiciens de leur accueil, et les a invités à être assidus aux répétitions.

M. Wissand, vice-président démissionnaire, a dit qu'il serait toujours de cœur avec la société. Une sérénade sera donnée à M. Cardon, dimanche prochain, 13 mai, à 3 h. 1/2 précises. Réunion au local en grande tenue à 3 h. 1/2. Après la sérénade, promenade en ville.

Vol d'habillements. — Une servante de la rue des Longues-Halles a été prise en flagrant délit de vol d'effets d'habillement, commis au préjudice de Mlle Prosperie Monin, domestique à l'établissement de la Ville de Lille, rue de l'Alma.

Vendredi, vers une heure de matin, M. Gaignepain, charbonnier, demeurant, rue de l'Ommelette, fut réveillé par des cris poussés sous ses fenêtres par des passants.

C'est que de mauvais farceurs avaient eu l'ingénieuse idée de briser, d'un coup de talon, le tympan du rétroviseur, placé contre la maison de M. Gaignepain, et avaient mis le feu.

M. Gaignepain étouffa la flamme à l'aide de toilettes d'emballage.

Dans le compte-rendu des récompenses de l'exposition canine, plusieurs erreurs se sont glissées.

Il y a lieu de rectifier comme suit : 62 prix d'honneur, objet art, décorés au plus haut grand danois, Mastiff, St-Bernard ou Terre-Neuve ; César, à M. Reinhart, au lieu de Lionne II à M. Hauses.

Classé 39, le prix, César à M. Reinhart au lieu de Nero à M. Reinhart.

Classé 40, le prix, Lionne II à M. Anatole Cordier ; 2e prix, Venus, A. M. Hauses ; 3e prix, Lionne I à M. Anatole Cordier.

Société d'anciens militaires. — Il vient de se former à Roubaix une société composée des anciens militaires du 35e régiment de ligne, en garnison à Belfort.

La société a pour titre La Fraternelle ; elle a son local au Grand-Prix.

Les anciens militaires du 35e ; qui désirent faire partie de cette société sont priés d'adresser leur demande au secrétaire, ou de se présenter à l'assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu, le dimanche 20 mai, à 7 heures et demie au soir.

La prochaine vente publique de livres aura lieu dans le local de la Bourse, le jeudi 17 mai, à 3 heures précises, par le ministère de M. Edouard Deboveaux, commissaire-priseur.

Les marchandises seront visibles dans les entrepôts et magasins généraux rue Wibaux.

En voici le détail : 15,200,000 kilos environ boues diverses, fines et communes, Hollande, colorants, etc. — 10,000 kilos machines et déchets laines, jutes et cotons colorés, etc.

Une médaille militaire avec ruban a été perdue par M. Germain, marchand-logis de gendarmerie, dans une tournée à cheval à Croix et Wasseghal, dans la matinée du 11 mai 1888.

La Cercle ocolombophile « Union » rappelle aux amateurs la suite de ses dressages : Samedi 12 mai, Matin ; dimanche 13 mai, Lefort ; mardi 15 mai, Chantilly ; mercredi 16 mai, Arras ; vendredi 18 mai, Albert ; samedi 19 mai, Securin ; mardi 22 mai, Chantilly ; mercredi 23 mai, Albert.

On nous écrit de Wattrelos : M. Debouvriez qui est candidat au conseil municipal a demandé la division de Wattrelos en deux nouveaux cantons, moyen sûr de priver cette commune de représentants au conseil général et au conseil d'arrondissement.

M. Debouvriez dit qu'avec un conseil à lui, il obtiendrait des pavés, et si M. Debouvriez est élu, son conseil, comme il n'est rien obtenu, dans l'arrondissement de Wattrelos depuis qu'il est conseiller d'arrondissement.

M. Debouvriez a obtenu le scrutin électoral de Wattrelos, c'est vrai ; mais il n'a eu que lui dans cette mesure, et a espéré être nommé dans la section du Crétin. Lui et toujours, mais il ne faut pas que les électeurs ne se laissent pas duper.

Lannoy. — On nous communique la circulaire suivante, adressée aux électeurs de Lannoy : Nous vous remercions des suffrages que vous avez bien voulu nous accorder, la politique n'avait rien à voir à la bonne direction des affaires locales.

Messieurs, M. Jean Delplaque, pour que la majorité nous appartienne au conseil et, par suite, la nomination du maire et de l'adjoint à notre disposition.

Les nombreux suffrages obtenus par M. Jules Bontemy l'ont clairement désigné pour exercer les fonctions de maire de Lannoy. Il a bien voulu céder à nos instances et nous a promis de se présenter, et une majorité favorable se trouvait dans le Conseil.

Nous aurions aimé à la tête de notre municipalité, un homme généreux et actif, qui solliciterait de nous l'entretien de toutes les sociétés ; des fêtes qui donneraient l'activité aux affaires locales seraient organisées par un homme de bien, qui solliciterait de nous la reconnaissance de nos anciens, en souffrance depuis longtemps, par une situation précaire, serait réorganisée sous sa présidence.

Il est de votre intérêt de voter tous les candidats que nous présentons à vos suffrages ne sont pas nommés.

Un cercle où les officiers de la réserve et de l'armée territoriale pourraient se rencontrer, se connaître, nouer des relations de camaraderie ; mais, j'ai prononcé à la tribune de la Chambre des députés que tous les républicains sans exception ont alors applaudis. Ces paroles, vous vous en souvenez, les voici :

« Notre armée, mais c'est la nation, aujourd'hui ! » « Est-ce que nos officiers, soldats d'hier seraient à redevenir quelque chose de nos soldats d'aujourd'hui, ouvriers de demain ? »

« Enfin, j'ai déposé un projet de loi sur l'organisation de l'armée qui, par la suppression de toutes les dépenses, de toutes les dépenses que j'avais antérieurement faites et dont le volontariat d'un an a été la continuation, était la mise en pratique même de ces théories. »

« Vous savez de reste que cela, on ne me l'a pas pardonné dans certains cercles politiques, et aussi dans certaines castes sociales. »

« Voici l'article de la Gazette de l'Allemagne du Nord sur l'incident de Belfort et dont la violence avait été signalée par diverses dépêches. »

« Nous reconnaissons volontiers que les employés français de la gare de Belfort ont, en protégeant et accueillant poliment les étudiants allemands, agi en hommes raisonnables et bien élevés. »

« Nous ne voulons artiller aucune critique à l'égard des trois agents de police français qui se sont au moins efforcés de contenir la foule furieuse et nous laissons de côté la question de savoir si, en montrant des égards pour les étudiants, ils n'auraient pas été punis par les autorités allemandes. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

« Nous ne sommes pas surpris que les organes de la Liberté publique en France ne réussissent plus à protéger des étrangers sans défense. »

NOUVELLES DU JOUR
Nouveaux cardinaux français
Paris, 9 mai, 11 h. 10. — Le gouvernement, consulté sur la dénomination des cardinaux à nommer au prochain consistoire, aurait désigné Mgr Richard, archevêque de Paris, Mgr Foulon, archevêque de Lyon et Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux. Les deux premiers sont agréés par le Saint-Père.

NOUVELLES MILITAIRES
Armée territoriale. — Appel. — Infanterie. — Samedi 26 mai, sous-officiers, caporaux et brigadiers des classes 1876 et 1877, hommes non gradés des mêmes classes : 3e bataillon du 1er régiment, Lille ; 1er et 2e bataillons du 2e régiment, Valenciennes ; 3e bataillon du 3e régiment, Arras ; 1er bataillon du 4e régiment, Arras ; 2e bataillon du 4e régiment, Arras ; 3e bataillon du 4e régiment, Arras.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
Situation industrielle et commerciale de Roubaix
(Communiqué par MM. Ch. et A. Marteau et Cie, représentants à Tourcoing par M. Lefebvre-Poissonnier et Cie)
Reims, le 8 mai 1888.
Depuis le dernier bulletin, il y a eu des affaires très actives en matières premières. La hausse, signalée à Louviers, ne semble pas, jusqu'à ce jour, avoir entraîné un mouvement correspondant dans le cours des tissus.

MARCHÉS DES LAINES A TERME
Cours du 11 Mai 1888
(Le prix conventionnel est exprimé en francs)
Laines en suint de la Plata
Laines lavées de la Plata
Laines de l'Inde
Laines de l'Australie

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX
L'élection de dimanche prochain
— En nommant, dimanche dernier, MM. J. Lagache, Vinchon, P. Destombes, P. Wattelet, F. Roussel, Martel-Delespierre, Aug. Dupire, A. Harinckouck, Gustave Legrand, H. Derville, Gustave Leclercq et Alfred Louage, les électeurs ont donné hautement leur approbation à la conduite loyale, sage et modérée tenue, depuis quatre ans, par l'administration municipale. Il leur reste à donner à l'administration de M. Julien Lagache une majorité pour la soutenir.

MARCHÉS DES LAINES A TERME (suite)
Cours du 11 Mai 1888
Laines en suint de la Plata
Laines lavées de la Plata
Laines de l'Inde
Laines de l'Australie

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX (suite)
L'élection de dimanche prochain (suite)
— Nous avons la confiance que nos concitoyens vont compléter leur œuvre et qu'ils éliront treize indépendants.

MARCHÉS DES LAINES A TERME (suite)
Cours du 11 Mai 1888
Laines en suint de la Plata
Laines lavées de la Plata
Laines de l'Inde
Laines de l'Australie

FEUILLETON DU 12 MAI 1888. — 37 —
L'UNISSON
PAR GEORGE DURUY
DEUXIÈME PARTIE
VIII
L'œuvre, en effet, était délicate, sincère et saine ; l'honnêteté de l'inspiration contrastait d'une manière heureuse, au gré de quelques-uns, avec l'immoralité brutale ou raffinée d'un assez bon nombre de romans contemporains ; il s'y trouvait un mélange d'esprit et de sensibilité qui ne laissait point de paraître assez piquant ; le style était d'une probité parfaite, qui reposait un peu les gens de jongleries et des outrances ; au demeurant, on trouvait que cet ouvrage de début contenait des promesses et même quelque chose de plus.

« Je me suis trompé, pensait-elle ; il a beaucoup plus de talent que je ne croyais. » Et elle jeta au feu, non sans un peu d'humiliation ses fameuses notes qu'elle avait prises à son intention, on se disant que jamais elle n'oserait, maintenant, lui proposer de s'en servir.

Un vieux bas bleu... Et de l'espèce la plus horrible : un bas bleu de province. — C'est que... s'il était jeune... et joli, ce bas-bleu.

« Est-ce que vous devenez coquet ?... Je ne vous avais pas encore vu aussi élégant. Cette redingote vous va, ma foi, fort bien ; vous avez tort de ne jamais en porter. »

« Eh bien ! dit un jour à l'oreille une vieille dame de ses amis, est-ce qu'il y a du nouveau, que vous voilà si calme ? »

« Sur ces entrefaites, un matin qu'elle galopait avec Raymond dans l'allée des Poteaux, son cheval prit peur et la jeta de côté contre un arbre, si malheureusement qu'un assez grave épanchement se déclara au genou. »